

# Questions à Enrique de la Mata

Autor(en): **Seydoux, Yves / Wyssa, Béatrice / Mata, Enrique de la**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **95 (1986)**

Heft 2

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682096>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Questions à Enrique de la Mata

A l'occasion de son élection pour un deuxième mandat à la présidence de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, M. Enrique de la Mata a bien voulu répondre à quelques questions de la rédaction d'Actio.

Yves Seydoux  
et Béatrice Wyssa

**Actio: Monsieur le Président, vous achevez votre premier mandat à la Ligue, quel en est le bilan? (Aspects positifs et aspects négatifs)**

**Enrique de la Mata:** Ses aspects les plus positifs ont été à mon sens les suivants:

- Le développement des Sociétés nationales avec une structuration renforcée et un accroissement du nombre des activités.
- L'intérêt qu'ont porté toutes les Sociétés nationales aux décisions de la Ligue et leur participation active à ces dernières. Un dynamisme et une démocratie accrues.
- La II<sup>e</sup> Conférence de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la paix et l'amorce d'une modernisation de la Croix-Rouge internationale.

Aspects négatifs:

- Une certaine division entre les Sociétés nationales, due à la diversité et au pluralisme de notre mouvement. Il faut éviter la division et renforcer l'unité, sur la base du respect absolu de toutes les Sociétés nationales.
- L'insatisfaction ressentie devant tant de souffrances humaines et l'insuffisance des moyens qui permettraient de les soulager.
- Les faiblesses de certaines opérations et l'insuffisance des résultats obtenus dans le cadre de la restructuration du Secrétariat.

**Au seuil de votre second mandat, quelles sont les priorités que vous vous êtes fixées?**

- Améliorer le rendement de tous les services, en appuyant le Secrétaire général pour obtenir de meilleurs résultats. Il nous faut faire preuve de modestie et de courage pour procéder à notre autocritique.
- Coopérer afin que la prochaine Conférence interna-

tionale se déroule dans les meilleures conditions.

- Achever mon second mandat avec plus de satisfaction personnelle que dans le cas du premier, en consolidant l'unité et la portée de notre mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

**A l'origine, la Ligue avait pour tâches essentielles le développement des Sociétés nationales et la promotion de la santé. Aujourd'hui, son action est en grande partie accaparée par les actions de secours de grande envergure. Est-ce que ceci ne pose pas le problème d'un rééquilibrage des tâches de la Ligue?**

Si vous lisez les Statuts de la Ligue, vous constaterez que les responsabilités incombant à celle-ci en tant que Fédération de Sociétés nationales dépassent largement le développement des Sociétés nationales et la promotion de la santé. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de procéder à un rééquilibrage sans satisfaire pleinement à toutes les obligations et responsabilités dont nous sommes investis aux termes de nos textes officiels, qu'il s'agisse des Statuts de la Croix-Rouge internationale ou des Conventions et des Protocoles additionnels.

**La Ligue, en tant qu'organisme faîtière des Sociétés nationales de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, est confrontée au problème de la politisation des débats étant donné la grande différence des régimes politiques des pays auxquels ces sociétés appartiennent.**

- **Peut-elle éviter une telle politisation?**
- **Le fossé Nord-Sud n'est-il pas trop sensible au sein de la Ligue?**
- **Quelle contribution peut-elle apporter à la paix?**
- **Qu'en est-il dans ce contexte des principes**

**d'impartialité et de neutralité?**

Les Sociétés nationales peuvent, ainsi qu'il est normal, refléter la réalité politico-sociale et économique des différents pays, ce qui doit se traduire d'une façon ou d'une autre dans nos activités. J'ai déjà évoqué certains risques de division qu'il convient d'éliminer, en respectant et en faisant respecter les Principes fondamentaux de la Croix-Rouge internationale. Celle-ci incarne l'unité, au sein des réalités du monde actuel. Et ce qu'elle pourrait faire de mieux en faveur des générations fu-

**En tant que Président de la Ligue, vous avez eu l'occasion de visiter un grand nombre de sociétés de Croix-Rouge et de Croissant-Rouge.**

- **Comment vous est apparue le monde Croix-Rouge?**
- **Où sont ses forces, où sont ses faiblesses?**
- **Ses priorités pour l'avenir?**

La Croix-Rouge est enviée et respectée à travers le monde. C'est pourquoi, précisément, toute faiblesse, toute erreur ont des incidences plus grandes que si elles étaient le fait d'une autre organisation. La crédibilité obtenue grâce à



tures serait de contribuer à l'instauration de la paix.

**Comment entrevoyez-vous la collaboration avec les autres composantes de la Croix-Rouge internationale?**

Il s'agit d'une collaboration nécessaire, voire indispensable, pour la crédibilité de la Croix-Rouge. La bonne entente et l'arbitrage exigent que soient déployées une intelligence et une générosité accrues, sur la base du respect mutuel. Les actions et programmes conjoints sont très utiles à mon sens. □

notre acquis nous oblige à apporter un soin extrême à nos activités ainsi qu'à nous soumettre aux exigences de la société contemporaine, très différentes de celles de l'époque où la Croix-Rouge a été créée. Voilà pourquoi, dans une perspective d'avenir, il s'agit en priorité de savoir éveiller un intérêt à l'égard des questions humanitaires et de susciter le bénévolat parmi les nouvelles générations, sans décevoir les espérances que des millions de jeunes placent dans les idéaux les plus purs. □